

**CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE**

|  |  |
| --- | --- |
| Numéro de la consultation : |  |

**Intitulé de la consultation :**

MARCHE DE LOCATION, D’INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DES FONTAINES A EAU POUR LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX ET SANITAIRES DE L’UGECAM IDF

Indiquer le nom du candidat

Le cadre de réponse technique est limité à 15 pages afin d’assurer une pleine équité de lecture pour l’analyse des offres. Il doit être dûment complété par les candidats sans y apporter de modification, notamment de la pagination, de la police (Arial, 10) et de la mise en page (marges, paragraphes).

Le non-respect de cette consigne impactera la note technique du candidat.

Il est également rappelé que ce cadre et ses annexes deviendront des pièces contractuelles pour l’offre retenue et seront par conséquent opposables au cours de l’exécution du marché

Afin que le pouvoir adjudicateur puisse juger son offre au regard des critères d’analyse précisés à l’article 6.3 du règlement de consultation, le candidat remet un mémoire technique comportant les éléments décrits ci-dessous.

Après notification du contrat, le mémoire technique du titulaire devient contractuel.

Le mémoire technique présente de façon détaillée les éléments permettant l’analyse de l’offre de chaque candidat au regard des critères d’attribution énoncés à l’article 6.3 du règlement de consultation.

Il est demandé au candidat les éléments suivants qui feront l’objet d’une analyse détaillée et d’une notation :

Critère 1 : Le prix (50%)

L’analyse sera faite sur la base du bordereau de prix unitaires.

Critère 2 : TEHCHNIQUE (40%)

**Sous-critère 1 : Méthodologie employée pour le processus d'installation des fontaines noté sur 10 points,** apprécié sur la base des éléments suivants

* Moyens humain / matériel mis en place,
* La méthodologie d'installation,
* Les délais de livraison

**Sous-critère 2 : Qualité de la maintenance préventive et curative, noté sur 20 points**, apprécié sur la base des éléments suivants :

* Corrective :
  + Délai de rétablissement,
  + Délai d'intervention,
  + Solution alternative proposée (engagement des délais proposés et respect)
* Préventive :
  + Plan d'entretien (nombre de visite prévues par an, fréquence de remplacement des filtres, modalité d'organisation des RDV)

**Sous-critère n°3 Qualité de l’organisation mise en place pour la bonne exécution de la prestation notée sur 10**

**points,** apprécié sur la base des éléments suivants :

* Modalité de mise en œuvre du SAV
* Modalité de traçabilité des échange et intervention,
* Interlocuteur dédié pour le suivi d'exécution et processus d'escalade,

Critère 3 : La valeur environnementale (10%) noté sur 10

Décrire les moyens mis en œuvre pour le respect de l’environnement et le développement durable. Il conviendra de transmettre les fiches techniques en fonction des produits utilisés, décrire le circuit de la gestion des déchets en faisant apparaître le traitement, la valorisation des déchets et le réemploi ou la réutilisation des produits mis à disposition dans le cadre du marché.

**Sous-critère 1 : - Gestion des déchets issus des prestations de maintenance et politique de réemploi (pourcentage de reconditionnés notée sur 5 points sur la base des éléments suivants :**

* Processus de valorisation des fontaines en fin de contrat ou réemploi ou la réutilisation des appareils mis à disposition dans le cadre du marché,
* La part de matière recyclée dans la conception des fontaines à eau
* Le soumissionnaire détaille son circuit de gestion et traitement des déchets issus des prestations de maintenance

**Sous-critère 2 : Consommation énergétique des fontaines** - **notée sur 5 points sur la base des éléments suivants :**

* La consommation électrique des fontaines,
* Les modalités de réfrigération du circuit d’eau des fontaines

**Nombre de pages autorisées (y compris celle-ci) : 15 pages A4 recto verso par tiret ci-dessus**

Annexes autorisées : une annexe liste du matériel, une annexe organigramme de l’équipe proposée, un planning type